

La responsabilité du dirigeant



PRÉSENTIEL

LES BASES DE LA RÉGLEMENTATION

Distinguer les différents types de responsabilité du dirigeant (civile, pénale, administrative)
Connaître les principaux textes
connaître les décisions de jurisprudence clés

LES RISQUES DE MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

Identifier les sources internes à l'entreprise
Identifier les sources externes à l'entreprise
La qualification des éventuelles fautes (fautes de gestion, infractions, etc.)

LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT DANS LE TEMPS

LES PROCÉDURES DE MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

Connaître les étapes des différentes procédures
Le cas particulier de la garde à vue
Préparer sa défense, le rôle de l'avocat

LES MÉCANISMES DE PROTECTION DE LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

Mettre en place des mécanismes internes
Mettre en place des protections personnelles

LES CAS CONCRETS

Retours d'expériences
Besoins spécifiques des participants

OBJECTIFS

Identifier les risques de mise en œuvre de la responsabilité des dirigeants
Appréhender avec sérénité les procédures de mise en œuvre de la responsabilité des dirigeants
Connaître les mécanismes de protection de la responsabilité des dirigeants

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en droit social

PUBLIC

Dirigeants et cadres dirigeants (tout type de structure)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

AVANT LA FORMATION : IMPLIQUER

Questionnaire pré-formation et/ou recueil des besoins pour préciser les attentes individuelles

PENDANT LA FORMATION : APPLIQUER

Méthodes actives et participatives
Apports théoriques (10%), mises en pratique (70%) et échanges (20%)
Elaboration de son plan d'actions personnalisé

APRÈS LA FORMATION : ACCOMPAGNER

4 rappels de contenu envoyés par mail
Suivi post-formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, exercices

ÉVALUATION

Évaluation des compétences

Tests, cas pratiques, exercices, mises en situation, jeux de rôle...

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire
Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation
Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

DATES

Cf planning

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques, leur capacité d'animation, leur personnalité et leur créativité...